



FS-28/04/2026

La séance est ouverte à 9h10

Point n° 1 : Budget 2026 (pour avis)

La dotation globale pour le budget de la Formation Spécialisée est arrêtée à 61 100 € (75 €/agent + 25 € pour la formation) pour 611 agents.

Un groupe de travail a eu lieu en janvier pour programmer les formations dans l'attente du budget définitif afin de bloquer des dates avec les prestataires. Certaines formations ont donc pu avoir lieu malgré le déblocage tardif du budget.

Des formations « exercice évacuation » ont déjà été organisées à St-Laurent sur Saône, au SGC de Bourg en Bresse, à la DDFIP et au 5 Grenouillère.

L'intervenant a présenté ses conclusions suite à ces exercices.

– DDFIP :

points positifs : évacuation rapide et dans le calme (en 3 min)

axe d'amélioration à apporter : le service informatique n'entend pas le signal, organiser les évacuations via désignation des guides et serre-files (prévu via note à sortir), avoir le plan d'intervention à disposition pour donner aux secours, mettre à jour les plans d'évacuation et d'intervention (préciser le nouveau lieu de rassemblement).

– 5G :

personnel réactif (évacuation en 5 min), évacuation réalisée sans de retour en arrière, utilisation du système de désenfumage par un agent.

points négatifs : un groom de porte manquant au 1^{er} étage (travaux à prévoir), absence d'un système visuel pour malentendants, le plan d'intervention n'est pas détachable et ne peut donc pas être remis aux secours.

– St-Laurent sur Saône :

L'évacuation s'est faite rapidement et dans le calme (2 min), les procédures sont maîtrisées, le contournement des fumées a été fait correctement par les agents.

point négatif : pas de dispositif d'identification des guides et serre-files

-SGC Bourg :

Des axes d'améliorations sont possibles : alerter les voisins, ne pas traverser les fumées, noter les déclencheurs manuels sur les plans d'évacuation

Les formations PSC (secourisme) et Code de la route n'ont pas encore fait le plein, des places sont encore disponibles. De même la formation « Valides et handicapés, les clés pour vivre ensemble » ne compte pas assez d'inscrits à ce jour, tout comme la formation « Accueillir une personne en situation de handicap en tant que manager » cette dernière sera rendue obligatoire aux CDS ayant une personne porteuse de handicap dans son service.

Les formations « conduite sur circuit », « gestion de la charge mentale » et « intelligence émotionnelle » ont déjà fait le plein.

Concernant la formation « Premiers secours en santé mentale » : 3 séances obligatoires seront organisées à destination des CDS, les représentants du personnel élus en FS pourront également bénéficier d'une session.

Enfin la formation « Prévention des TMS », organisée sur plusieurs sites du département, compte peu d'inscrits pour le moment, une relance a été faite par l'Assistante de Prévention et une session supplémentaire pourrait être organisée à Montluel, la CDS en ayant fait la demande.

Achats matériels :

- ventilateurs
- matériel sur prescription médicale : fauteuils...
- commande de repose-pied, support ordi... (un message sera fait pour récupérer ce qui est inutilisé sur les sites, l'infirmière de prévention précise également qu'elle peut donner des conseils sur leur bonne utilisation)

Point n° 2 : Présentation du plan local de prévention des risques suicidaires

La présentation du plan national a déjà effectuée lors d'une FS précédente.

- en local, présentation du plan via un diaporama qui ne nous a pas été fourni :
- formation des encadrants aux conditions de travail et à la santé mentale
- présentation des mesures à l'ensemble des encadrants
- mise à disposition d'informations à venir sur Ulysse local
- point qui a été systématisé dans les dialogues de gestion, la direction assure prendre le temps d'identifier les cas qui pourraient exister
- point collectif a minima annuel avec les représentants du personnel sur les cas individuels et collectifs, en pratique ces points seront plus réguliers (le médecin de prévention souligne l'importance que ces rendez-vous soient réguliers)
- engagement d'une enquête systématique de la FS en cas suicide ou TS y compris en dehors du lieu de travail

Point n°3 : Point d'étape sur les chantiers immobiliers

Le déménagement du service de la Paierie au 5G est toujours prévu courant juin : date limite prévue au 15/06, le bâtiment devant être rendu au 15/07, il faut prévoir un temps pour d'éventuels travaux par le BIL.

Il reste toutefois à régler la question des horaires, la Paierie étant à 7h-18h30 alors que le 5G est à 7h30-19h. Sur demande des agents un vote peut être organisé pour une éventuelle modification des horaires du site.

Déménagement du PRS et installation des services de contrôle issus de la disparition du PCE :

Une réunion a eu lieu afin d'organiser la répartition des services,

- des plans ont été proposés pour ce qui est de l'installation du service de programmation sur le site de la direction, plans qui semblent donner satisfaction à tout le monde.
- service d'expertise au sein de l'antenne SIE de St-Laurent à Bourg : un bureau est prévu pour les 5 agents
- pour le PRS, avec comme date limite le 15/10 pour libérer les locaux à la DDT, deux possibilités sont envisagées :

-soit une installation au 5G dans 2 bureaux, ce qui ne donne pas satisfaction aux agents car l'espace prévu sera insuffisant notamment du point de vue des armoires.

-soit une installation au 9 de la Grenouillère, le PCE libérant des bureaux. Mais ces bureaux seraient à se partager avec la BCR obligée de se déplacer également (il faut en effet libérer de la place pour les brigades de vérification qui vont accueillir des agents en provenance du PCE). Le problème c'est que l'ARS (également occupante au 9) veut se densifier et libérerait le 4^e étage pour s'installer totalement au 3^e étage où la DDFIP occupe déjà un espace. La DDFIP se verrait donc allouer des espaces au 4^e étage, étage dont l'ascenseur ne fonctionne pas.

La situation mérite donc d'être étudiée d'autant plus qu'il faut également prévoir un bureau d'accueil au 9, bureau inexistant à ce jour.

Le jeu des chaises musicales continue donc...

Toujours concernant le 5G, une réflexion est en cours pour créer une salle « réception téléphonique » au 2^e étage pour ménager de la place dans certains bureaux où les collègues sont à l'étroit.

Les travaux du futur accueil de la Grenouillère semble en bonne voie.

Concernant le service du SDIF : les 2 cadres A changent de bureau pour intégrer celui où il y avait une marguerite de 3 collègues qui sont déplacés sur les places libres du plateau.

Par ailleurs, le service de l'enregistrement n'ayant pas vocation à grossir mais plutôt à rapetisser (d'après le PPR) dans le cadre de la montée en puissance du SNE, il pourrait également libérer des places pour le SDIF.

Point n°4 : Retour sur la médiation de projet sur le SIP de Bourg-en-Bresse

Ce point a fait l'objet d'une présentation orale par le directeur adjoint, aucun document ne nous a été fourni.

Des ateliers se sont tenus du 24 au 28/02, puis une mise en commun a eu lieu les 09 et 10/03 avec la rédaction d'un plan d'action le 24/03, soumis à la direction le 26.

Les agents ont apprécié ce temps dédié à la réflexion qui a permis d'échanger sur ce qui peut être amélioré et d'oublier le passé.

3 axes ont été dégagés :

- définir une organisation claire et un cadre de travail partagé
- respect et équité de traitement entre les agents
- compétence : être capable de traiter les différentes situations pour rendre un meilleur service à l'utilisateur

Point n°5 : État des incidents signalés (pour information)

– SIP BOURG : agression verbale à l'accueil ayant occasionné un malaise, un courrier a été adressé à l'utilisateur

– Fiche de Signalement collective de la TPH relative à la charge de travail, il manque 2 ETP auxquels s'ajoutent des absences conjoncturelles, la direction qui s'est rendu sur site le 24/03 sera attentive au mouvement local pour y affecter des agents en priorité. Il est également envisagé une affectation de deux agents de l'EDR.

Les agents ont demandé de la documentation spécifique liée à la spécificité de leur métier (gestion de l'APA) ainsi que l'organisation de réunions régulières avec les TPH d'autres départements notamment le 71 afin d'échanger sur les pratiques métiers.

Les agents ont profité de cette rencontre pour réclamer à nouveau la pose d'un rideau occultant demandé depuis 2 ans dans un des bureaux. Le sujet avait été également porté par les représentants des personnels.

– SIP Bourg-amendes : échange entre un agent et un contribuable où le ton est monté mais sans agression verbale, l'utilisateur ne s'en est pas pris à l'agent mais aux Finances publiques, suite à demande de précisions à l'agent la direction a donc choisi de laisser le CDS gérer la situation (un courrier a été envoyé)

Point n°6 : État des accidents du travail et maladies professionnelles (pour information)

→ période du 06/11/25 au 20/04/26, un point n'étant pas fait systématiquement

Questions diverses :

CFTC :

– la VMC de la salle de réunion non-vitrée de la direction ne fonctionne pas

Le directeur adjoint reconnaît qu'il faut trouver une solution pour une aération correcte de la salle.

– dans le cadre de l'engagement de la participation de la direction aux réunions de service où est évoqué le dialogue de gestion, la CFTC tient à signaler que certains dialogues de gestion ont été vécus comme violents notamment quant aux résultats.

Le directeur adjoint s'en étonne car ce n'est pas l'esprit, aucune pression ne serait mise sur les CDS lors de ces dialogues de gestion.

– l'accès des agents en situation de PMR sur le site de la direction : la porte d'accès est très lourde, idem pour la porte coupe-feu, il faudrait revoir ce fonctionnement.

Solidaires Finances Publiques :

– nous attendons toujours la communication du rapport de l'ISST sur sa visite à Valserhône en juillet 2025 (l'ISST ajoute qu'il faudrait également que l'on nous communique celui de sa visite à Ambérieu en début d'année) :
La direction assure que cela sera fait, le délai est dû au fait d'attendre d'avoir des actions à communiquer en parallèle.

– lors d'une précédente FS la direction nous avait annoncé l'abandon pur et simple du tableau de suivi des travaux immobiliers et réglementaires à mener par la DDFIP01. L'ensemble de ces actions à faire sont issues soit des rapports de l'ISST, soit du DUERP soit des débats de la FS, ce sont donc pour beaucoup des actions indispensables à la sécurité des agents ou nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Pour Solidaires Finances Publiques il est inadmissible que ce tableau de suivi ne fasse pas l'objet d'une présentation régulière en FS aux représentants des personnels comme c'est le cas dans de très nombreux départements. Si le responsable du PPR juge ce tableau impossible à suivre faute d'effectifs suffisants au BIL, le directeur adjoint souhaite consulter le tableau existant et voir ce qui est faisable quitte à passer par un tableau plus simple.

Pour Solidaires Finances Publiques il est hors de question d'abandonner ce tableau, soit il fera l'objet d'une présentation lors d'un point à l'ODJ soit nous l'aborderons en détails, ligne par ligne, lors de la partie Questions Diverses des instances.

Dernier point abordé lors de cette FS : le recrutement d'un ou d'une Assistant(e) de Prévention. Un message sera envoyé à tous les B car il n'y a pas de candidature à ce jour, il n'est pas envisagé de passer ce poste en catégorie A ce qui aurait facilité le recrutement d'un agent ou d'une agente sur ce poste difficile.

La séance s'est terminée à 13 h.